

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MOUVEMENT D'IMPLICATION FRANCOPHONE D'ORLÉANS
Tenue au Centre culturel d'Orléans – Le 19 juin 2019 à 19 h

Procès-verbal de la quarante-et-unième Assemblée générale annuelle du
Mouvement d'implication francophone d'Orléans

PRÉSENCES

Membres du MIFO : Bernard Aubin, Jean-Pierre Aubry, Liliane Beauchamp, Huguette Bériault, Luc Bessette, Pierrette Boisvert, Aimé Boulé, Julien Bourdeau, Mugnette Bourdeau, Mireille Brownhill, Carmen Carrière, Denis Carrière, Yannick Charette, Jacinthe Charette, Jean Chrétien, Caroline Côté, André Cousineau, Lorraine Danis, Jean-Guy Doyon, Nicole Dubois, Claire Dubuc, Marie-Pierre Ferragne, Nicole Fortier, Denis Gagnon, Lise Gagnon, Lucille Gaudet, Richard Gaudet, Lynda Gauthier, Diane Giroux, Francine Gougeon, Joëlle Grimard-Marchand, André Jara, Colette Kletke, Lise Labelle, Claudette Lalonde, Hélène Laporte, Denis Lavigne, Alton Legault, Lyne Levac, Jacques Marinier, Monique Ménard, Cécile Paquette, Sylvain Paquin, Denise Paradis, Michel Parenteau, Francine Patenaude, Rita Patenaude, Louis Patry, Nicole Patry, Mariette Poitras, Monique Proulx, Francis Rétaux, Gladys Rocque, Danièle Rousseau

Membres du conseil d'administration du MIFO : Guillaume Blais, Jean-François Born, William Burton, Trèva Cousineau, Nicole Desnoyers, Nicole Kikcio, Josée Séguin et Danielle Vinette

Invités/Observateurs : Marc Brazeau, Marie-France Lalonde, Marie Noël, Danica Paquin, Anick Tremblay

Membres du personnel : Sylvie Castonguay, Raymond Charbonneau, Véronique Claude, Marie-Claude Doucet, Joëlle Drouin, Manon Gaudreau-Chevalier, Olivier Gauthier, Sylvie-Anne Groulx, Anne Gutknecht, Kim Hoang, Jennifer Lanthier, Lucie Lavoie-Chartrand, Josiane Manirambona, Gabrielle Marcotte, Louise Olivier, Guylaine Papin, Natalie Périard, Mélanie Roy, Laure Ruiz, Catherine Sirois et Manon St-Denis Brunet.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : 19 h 06

2. MOT DE BIENVENUE

Trèva Cousineau souhaite la bienvenue à l'Assemblée.

Elle fait le constat du quorum. La réunion commence avec **83** personnes, dont **56** membres en règle (0 par procuration) et **27** observateurs.

Madame Cousineau souligne la présence de deux membres fondateurs du MIFO, Jean-Guy Doyon et Nicole Fortier, d'anciens membres du conseil d'administration et de Pierrette Boisvert, présidente du Théâtre du Village d'Orléans.

Elle prend un moment pour expliquer la raison pour laquelle le drapeau franco-ontarien du MIFO est en berne. Monsieur Marcus Carbonneau, bâtisseur du MIFO et cofondateur du Théâtre du Village, est décédé le 18 juin en matinée. Au nom du MIFO et en son nom personnel, elle offre ses condoléances à la famille, aux proches et amis de M. Carbonneau.

3. CHOIX D'UNE PERSONNE À LA PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Proposition n° 2019-01

« Il est proposé par Jean-François Born et appuyé par Nicole Kikcio que Mme Marie Ève Chassé préside l'Assemblée générale annuelle du MIFO et que Mme Gabrielle Marcotte en soit la secrétaire. »

ADOPTÉE

4. CHOIX D'UNE PERSONNE À LA PRÉSIDENTE ET AU SECRÉTARIAT D'ÉLECTION DU CONSEIL

Proposition no 2019-02

« Il est proposé par William Burton et appuyé par Josée Séguin que Mme Marie Ève Chassé préside l'élection du Conseil d'administration du MIFO et que Mme Gabrielle Marcotte en soit la secrétaire. »

ADOPTÉE

Trèva Cousineau présente madame Marie Ève Chassé, directrice générale de Théâtre Action et présidente de l'Assemblée générale annuelle du MIFO.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposition no 2019-03

« Il est proposé par Jean-Guy Doyon et appuyé par Alton Legault que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 13 JUIN 2018.

Proposition no 2019-04

« Il est proposé par Mireille Brownhill et appuyé par Louis Patry que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du MIFO tenue le 13 juin 2018 soit adopté tel que présenté. »

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 JUIN 2018.

Il n'y a aucune affaire découlant du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 juin 2017.

8. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER AUDITÉ

Monsieur Marc Brazeau présente les états financiers audités au 31 mars 2019.

Proposition no 2019-05

« Il est proposé par Louis Patry et appuyé par Gladys Rocque que les états financiers audités du MIFO pour l'année 2018-2019 soient adoptés tels que présentés. »

ADOPTÉE

9. CHOIX DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019-2020.

Proposition no 2019-06

« Il est proposé par Nicole Desnoyers et appuyé par Josée Séguin que le conseil d'administration du MIFO retienne les services de la firme Marcil-Lavallée pour la production des états financiers audités pour l'année 2019-2020. »

ADOPTÉE

10. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

10.1. Présentation du rapport du Conseil d'administration (C.A.) du MIFO

Le rapport est présenté par Trèva Cousineau et fait partie intégrante de ce procès-verbal.

Proposition no 2019-07

« Il est proposé par Jean-Guy Doyon et appuyé par Monique Ménard que le Rapport 2018-2019 du Conseil d'administration soit reçu tel que présenté. »

ADOPTÉE

10.2. Présentation du rapport annuel 2018-2019 du MIFO et priorités pour l'année 2019-2020

Le rapport est présenté par Marie-Claude Doucet et fait partie intégrante de ce procès-verbal.

Priorités pour l'année 2019-2020

Madame Doucet énumère les priorités :

- *Priorité 1* : Le MIFO obtient la confirmation de son financement public, sa campagne de financement privée arrive à terme et il est prêt à procéder à la première pelletée de terre à l'automne 2020.
- *Priorité 2* : Le MIFO célèbre son 40^e anniversaire avec la communauté en soulignant ce qu'il a été, ce qu'il est et ce qu'il deviendra.
- *Priorité 3* : Le MIFO crée un comité d'adolescents de la région, lui permettant de s'engager dans les activités et les projets de l'organisme.
- *Priorité 4* : Le MIFO identifie ses besoins en matière d'effectifs dans toutes ses composantes des ressources humaines et met sur pied un plan de gestion des ressources humaines incluant, entre autres, une stratégie de recrutement, de rétention et de valorisation.
- *Priorité 5* : Le MIFO crée et met à jour les politiques et procédures nécessaires à son bon fonctionnement dans le respect des lois et des changements apportés à celles-ci.
- *Priorité 6* : Le MIFO procède à une étude de marché afin de mieux connaître sa communauté et ses besoins et de développer de nouvelles initiatives promotionnelles ainsi que de nouveaux programmes et services.

Proposition no 2019-08

« Il est proposé par Sylvain Paquin et appuyé par Josée Séguin que le Rapport annuel 2018-2019 soit reçu tel que présenté. »

ADOPTÉE

10.3. Présentation du projet de construction

- Depuis 2011, le MIFO parle du projet de construction. Des projets de cette ampleur, ça peut prendre 10 ans pour se concrétiser. Il y a certains aspects qu'on ne contrôle pas, par exemple les changements de gouvernement et les décisions prises à l'externe.
- Madame Doucet présente les détails au sujet du financement.
 - **Municipal** : un montant de 529 000 \$ a été confirmé. Une demande pour obtenir les autres fonds municipaux a été déposée en février 2019 et sera confirmée en même temps que le provincial.
 - **Provincial** : les gens du ministère des Infrastructures ont appelé à l'automne 2018 pour confirmer que le projet de construction est « likely to be eligible », la cote la plus élevée pour ce genre de projet. Le MIFO n'a pas reçu d'information confirmant le financement.

Notre projet entre dans « culture et loisirs » et nous devons remplir le formulaire qui tarde à être disponible pour les organismes.

- **Fédéral** : le montant reste à confirmer selon le manque à gagner pour atteindre 50 % du financement. Demandes au Fonds du Canada pour les espaces culturels et au Fonds pour les langues officielles — infrastructures communautaires. Les fonctionnaires ont hâte que le MIFO dépose ses demandes.
- L'équipe du MIFO a reçu plusieurs commentaires confirmant que le projet de construction est encore dans les discussions des fonctionnaires et des ministres.
- Le MIFO a déjà amassé 1,2 M\$ pour le projet. Il reste à amasser 2,3 M\$ en campagne de financement. Madame Doucet confirme qu'à ce jour, la somme de 330 000 \$ a été amassée pour la campagne.
- Elle nomme les membres du cabinet de la campagne de financement.
 - Sébastien Lorquet en est président (avocat chez Fasken)
 - Trèva Cousineau (présidente du MIFO)
 - Guillaume Blais (vice-président du MIFO)
 - Joëlle Drouin (directrice du marketing et des communications du MIFO)
 - Édith Gibeault (Conseillère en placement, Financière Banque Nationale)
 - Christian Coulombe (ancien membre du CA du MIFO)
 - Benoît Hubert (président et propriétaire de PGF consultants)
 - Pierre Benoît (président du C.A. de Desjardins – Caisse populaire Trillium)
 - Mariette Carrier-Fraser (ancienne présidente de l'AFO et du CLÉ)
 - Sébastien Dignard (Premier vice-président, Relations auprès des membres et services de la Chambre de commerce du Canada)
- Madame Doucet précise que ce sont des personnes qui connaissent bien Orléans et qui ont un bon réseau. Le MIFO a actuellement une liste de 400 entreprises et personnes à rencontrer pour le projet. Ce ne seront pas tous des dons en argent.
- Elle souligne les 25 000 \$ amassés lors de l'Impro-bénéfice en mai 2019. L'événement était à guichet fermé alors que seuls les capitaines d'équipe Katherine Levac et Patrick Groulx avaient été annoncés. L'équipe du MIFO réfléchit à d'autres activités intéressantes et abordables pour tous.
- Madame Doucet confirme qu'elle demeure engagée. Elle présente les étapes réalisées, celles à venir et les priorités pour le projet de construction.
 - Les étapes et les études réalisées :
 - Étude environnementale,
 - Étude financière,
 - Programme détaillé. Les discussions et les remue-méninges continuent. Les architectes font parfois des propositions qui ne cadrent pas avec les besoins réels du MIFO. Il faut rationaliser et collaborer avec les architectes.
 - Les étapes à venir :
 - Analyse des coûts (budget du projet). Il y a eu une augmentation des frais dans la région d'Ottawa-Orléans et le tout doit être analysé.
 - Étude des impacts économiques : le nombre d'employés et de bénévoles, le nouvel édifice, les futurs services du MIFO.
 - Les priorités :
 - Confirmer la composition du cabinet de campagne et ses différents comités.
 - Déposer la demande auprès du gouvernement provincial.
 - Déposer deux demandes auprès du gouvernement fédéral, le cas échéant.
 - Obtenir le financement public
 - Lancer la campagne de financement au grand public

- Madame Doucet explique que la première pelletée de terre est espérée pour 2020, mais de façon réaliste ce sera probablement en 2021. Elle souligne qu'elle sait qu'elle peut s'appuyer sur les membres, ceux qui croient autant qu'elle au projet. Les meilleures personnes pour porter le projet et démontrer son importance aux décideurs et aux politiciens, ce sont les membres. La construction devrait avoir lieu pendant un an à un an et demi, selon les informations disponibles en ce moment.

10.4. 40e du MIFO

- Présentation de la vidéo du 40^e qui présente l'ensemble des activités de la dernière année.
- L'équipe du marketing et des communications, avec l'appui des autres équipes du MIFO, a eu plusieurs idées pour célébrer le 40^e anniversaire de l'organisme. Le C.A. a appuyé les démarches et puis l'ensemble des employés. Madame Doucet remercie les personnes présentes à l'Assemblée d'avoir participé aux activités et d'avoir célébré cet anniversaire important.
- Madame Doucet explique qu'il y a 40 ans, ça prenait des gens qui avaient un peu de folie et beaucoup d'ardeur. La même passion anime encore les gens aujourd'hui et le MIFO va réaliser son grand projet.

11. MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Guillaume Blais, vice-président du conseil d'administration, présente les propositions de modifications aux Statuts et règlements du MIFO.

- En étudiant les Statuts et règlements, le C.A. a réalisé qu'il y avait une dichotomie avec la convention de fusion MIFO-CSMO conclue en 2014 et les Statuts et règlements de l'organisme.
- Le C.A. a fait les vérifications d'usage pour clarifier le point 2.4.1. Cette modification permet d'être conforme à la convention de la fusion et à la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*.
- Au point 2.4.3, les termes « Critères requis » ont été changés pour « Qualités requises » à la suite d'un avis légal.
- Au point 2.4.5, il y a eu les ajouts des sous-points F, G et H par rapport à l'élection du membre représentant les retraités et semi-retraités.
- Monsieur Blais fait la suggestion de changer le mot « défait » pour « non élu » au point 2.4.5. H et explique son raisonnement.
- Le C.A. trouve important de clarifier le processus pour que ce soit légitime et dans le respect des lois en vigueur.

Proposition no 2019-09

« Il est proposé par le C.A. que l'article 2.4.1 des Statuts et règlements du MIFO soit modifié afin de se lire comme suit :

Le conseil d'administration se compose de neuf (9) administrateurs élus, dont (1) *qui occupe le siège désigné pour les membres aînés et retraités du MIFO (Centre Séraphin-Marion d'Orléans — CSMO — 50 ans et plus)*. »

Amendement no 1

« Il est proposé par Alton Legault et appuyé par Joëlle Grimard-Marchand que le point 2.4.1 des Statuts et règlements sous sa nouvelle forme, soit *Le conseil d'administration se compose de neuf (9) administrateurs élus, dont un (1) qui occupe le siège désigné pour les membres aînés et retraités du MIFO (Centre Séraphine-Marion d'Orléans — CSMO — 50 ans et +)*, soit modifié pour *Le conseil d'administration se compose de neuf (9) administrateurs élus, dont un (1) qui a 50 ans et plus*. »

ADOPTÉ

Amendement no 2

« Il est proposé par Alton Legault et appuyé par Joëlle Grimard-Marchand que dans le point 2.4.1 des Statuts et règlements sous sa nouvelle forme, soit *Le conseil d'administration se compose de neuf [9] administrateurs élus, dont un [1] qui occupe le siège désigné pour les membres aînés et retraités du MIFO [Centre Séraphin-Marion d'Orléans — CSMO — 50 ans et +]*, on enlève les mots pour et CSMO».

DÉFAIT**Proposition n° 2019-10**

« Il est proposé par Alton Legault et appuyé par Jean-Pierre Aubry que les amendements proposés aux Statuts et règlements soient discutés lors d'une prochaine Assemblée générale spéciale. »

ADOPTÉE**12. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Danielle Vinette présente le rapport du comité de mise en candidature.

Sept [7] administrateurs poursuivent leur mandat :

- Guillaume Blais
- Jean-François Born
- William Burton
- Trèva Cousineau
- Nicole Kikcio
- Josée Séguin
- Danielle Vinette

- Le comité était formé de trois [3] administrateurs : Valérie Assoi, Trèva Cousineau et Danielle Vinette.
- Une invitation pour la mise en candidature a été envoyée en mai, en même temps que l'avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle.
- Dans le cadre de l'appel général de candidatures auprès de tous les membres du MIFO, deux (2) postes sont à pourvoir. Les candidatures reçues sont :
 - Luc Bessette
 - Yannick Charette

Proposition no 2019-11

« Il est proposé par Trèva Cousineau et appuyé par Gladys Rocque que le rapport du comité de mises en candidatures soit reçu. »

ADOPTÉE**Proposition no 2019-12**

« Il est proposé par Louis Patry et appuyé par Liliane Beauchamp que l'on clôture les nominations. »

ADOPTÉE

Puisque deux membres ont soumis leur candidature pour les deux postes à pourvoir, Marie Ève déclare élu par acclamation : Luc Bessette et Yannick Charrette pour un mandat de 3 ans.

13. PRIX DE RECONNAISSANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux administratrices quittent leurs fonctions au conseil d'administration du MIFO :

- Valérie Assoi
- Nicole Desnoyers

La présidente Trèva Cousineau les remercie pour tout leur travail, leur engagement et leurs conseils.

14. PRIX DE PRÉSENCE

Plusieurs prix de présence sont gagnés par les membres de l'Assemblée.

- Chèque-cadeau MIFO de 150 \$ pour les services de garde,
- Chèque-cadeau MIFO de 75 \$ pour le CSMO et les activités récréatives,
- Chèque-cadeau MIFO de 75 \$ pour l'École de musique ou les spectacles au MIFO,
- Chèque-cadeau du Centre des arts Shenkman de 50 \$,
- 2 paniers cadeaux des partenaires du MIFO.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Un membre souhaite recevoir les documents une semaine au moins avant l'AGA. Lorsque c'est possible, le MIFO respectera cette demande.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ni-aucun commentaire supplémentaire.

17. FIN DE L'ASSEMBLÉE

Proposition no 2019-13

« Il est proposé par Denis Gagnon que la séance soit levée. »

La séance est levée à 22 h 04.

Trèva Cousineau, présidente du MIFO

Josée Séguin, secrétaire